



En cas de separation que deviendrais je avec ma fille

Par **annamaria**, le **14/05/2010** à **18:02**

Bonjour,

je suis marocaine, mon mari est francais, on a une fille de 18 mois, j'ai ma carte de sejour de 10ans.

Mon mari est à la retraite, des fois il a tendance à boire, et devient désagréable envers moi verbalement, et il me menace de me renvoyer chez moi.

Sachant que je travaille pas (chose qu'il accepte pas) et que je n'ai aucune ressource materielle, qu'est ce qu'il adviendrait de moi et ma fille si un jour il decide de nous mettre dehors?

Merci de bien vouloir me repondre j'ai vraiment besoin d'aide.

Cordialement.